

AGENDA.

Samedi 19 octobre 2024 :

Courir/marcher, allure libre 5/7 ou 10kms pour Octobre Rose.

Lundi 11 novembre 2024 :

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918 à 10h15 au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Dimanche 17 novembre 2024 :

Repas d'automne des aînés de la commune à la salle Louis Buffy à 12h.

Jeudi 19 décembre 2024 :

Distribution des colis aux ayants-droits à partir de 14h.

INFOS MUNICIPALES.

Recensement des jeunes de 16 ans :

Tous les jeunes, garçons ou filles, sont tenus de se faire recenser dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire. Il est nécessaire de se rendre à la mairie de votre lieu de résidence en apportant votre livret de famille, où vous recevrez une attestation de recensement.

Mutuelle communale :

La commune a signé une convention avec AXA assurances pour une mutuelle communale. Une réduction de 20% sur leurs tarifs habituels est réservée aux habitants de la commune. Les personnes intéressées par un devis peuvent prendre rendez-vous auprès de : Natacha FIJEAN : 06 75 54 42 53 ou Nina BORNIER : 06 45 96 42 24.

Invasion de mouches dans le village :

Entre le 21 juin et le 2 août, une partie du village a été confrontée à une invasion de mouches. Une pétition, lancée par un habitant via internet et en porte-à-porte a été reçue en mairie. Elle a recueilli 38 signatures (dont certaines de personnes extérieures à la commune), mettant en cause la bergerie située rue de la Fontaine.

Cependant, il avait été précisé que les mouches pouvaient provenir d'autres sources, comme des nids situés ailleurs. Suite à une visite de la bergerie en présence de son propriétaire, le maire a sollicité l'avis de la Direction Départementale de la Protection des Populations. Selon leur réponse, la bergerie ne serait pas forcément responsable de la situation : les mouches pourraient provenir de dépôts d'ordures sauvages ou de la décomposition d'animaux dans les environs. Fait notable, après l'orage du 2 août, les mouches ont disparu, bien que la bergerie soit toujours en activité, et que l'éleveur n'ait pas modifié ses pratiques, qui restent conformes à la réglementation.

Afin de répondre à toutes vos questions, une réunion avec l'éleveur sera organisée. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à la mairie, par téléphone ou par mail, avant le 15 octobre. La date et l'heure de cette réunion vous seront communiquées ultérieurement.

Octobre Rose :

Afin de soutenir la recherche contre le cancer du sein, la commune participera à cette opération le samedi 19 octobre conjointement avec l'Office de Tourisme du Pays d'Alésia et de la Seine et le club Auxois Morvan Triathlon.

Courir/marcher en allure libre sur 3 parcours au choix sur le village de 5, 7 ou 10 km, encadré par les membres d'Auxois Morvan Triathlon. Participation libre reversée intégralement à la recherche contre le cancer du sein. Rendez vous à 9h45 à la mairie.

Bilan des économies d'énergie liées à l'éclairage public :

Suite au remplacement de plusieurs lampadaires à sodium haute pression par des éclairages LED, ainsi qu'à l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h, un bilan a été établi :

- Consommation annuelle en 2016 (Lampadaires sodium) : 45 804 kWh/an.
- Consommation annuelle en 2021 (Lampadaires LED) : 42 327 kWh/an.

Soit une économie de 3 477 kWh/an.

L'extinction de l'éclairage public la nuit (de 23h à 5h) :

- Consommation annuelle en 2021 : 42 327 kWh/an pour un coût de 6 164,28 €
- Consommation annuelle en 2023 : 17 582 kWh/an pour un coût de 2 531,52 €, soit une économie de 24 745 kWh/an et une réduction de 3 632,76 € sur la facture énergétique.

Travaux route de Montbard côté pair :

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques devraient se terminer d'ici 1 à 2 mois. Un dossier de demande de subvention vient d'être déposé auprès du Conseil Départemental pour l'aménagement et la réfection des enrobés sur les trottoirs fin 2025.

Orage du 2 août :

Le 2 août, un violent orage accompagné de précipitations importantes (entre 40 et 50 mm d'eau en seulement 15 à 20 minutes) a frappé notre village, causant divers dégâts.

Le maire tient à remercier chaleureusement les membres du conseil municipal et la secrétaire de mairie qui ont aidé à rétablir la situation ce jour-là. Il adresse également ses remerciements à Messieurs Flavio et Jean-Paul PY, qui se sont spontanément portés volontaires pour aider à remonter le sable chez les habitants touchés, ainsi que pour remettre le sable sur les trottoirs de la rue des Lilas et sur l'aire de jeux.

Le maire informe qu'il a contacté la préfecture le lundi 5 août pour évaluer la possibilité de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, mais les dommages constatés dans les habitations et sur la voirie n'étaient pas suffisants pour justifier cette reconnaissance.

Logement communal rue du Pâtis :

La réfection complète a commencé début septembre. Durée des travaux 7 à 8 mois environ.

Terrain communal à vendre – Rue des Vignes Blanches :

La commune vend un terrain constructible viabilisé à côté du hangar "Jacob" au prix de 35 € le m². La superficie est de 1148m².

ETAT CIVIL.

Naissance :

Zack WILLIAMS le 19 juin 2024 route de Montbard.

Baptême républicain :

Raphaël BLANCHARD-HYCLAK le 6 avril 2024.

Nino LALLEMAND le 8 juin 2024.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- M. et Mme LALLEMANT Olivier et leur fille route de Montbard.
- Au gîte de France « la Ménétrière », 9 route de Montbard. Gîte pour 8 personnes, rez-de-chaussée adapté aux personnes à mobilité réduite.

REMERCIEMENTS

- Mmes Cathy PONSIN-COSTA, Claire VAUTRAIN, Michèle JÉRÔME, Alexandra BOURSE, ainsi qu'à M. Alain MORIZE pour leur intervention après la cérémonie du 8 mai sur le thème de la résistance et son rôle dans la lutte pour le 80ème anniversaire du débarquement, la libération de la France et la victoire. Vous trouverez en annexe des textes et témoignages émouvants.
- Merci également aux 136 participants et à tous les bénévoles qui ont contribué au succès du repas du 14 juillet.

INFORMATIONS

L'Amicale Sports et Loisirs vous invite à son marché de Noël, qui se tiendra sur la place de la mairie samedi 30 novembre à partir de 14h30. Le chalet du Père Noël sera présent pour émerveiller petits et grands. Balade en calèche, spectacle de rue.

Venez déguster gaufres, crêpes et du vin chaud.

La soirée se clôturera par un magnifique feu d'artifice à 20h30

QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS :

- Défibrillateurs :**
- A gauche de la Mairie pour le village
 - Sur le transformateur rue de l'Etang pour la Tuilerie

Horaires d'ouverture de la déchèterie de VENAREY-LES LAUMES		
JOUR	Période hivernale (Du 30.10 au 31.03)	Période estivale (Du 1 ^{er} 04 au 27.10)
Lundi et mercredi	14h - 17h	14h - 19h
Vendredi et samedi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 19h

Pour la location de la salle Louis Buffy, les clés sont disponibles chez Mme ROLLAND Laurence (tél : 03.80.96.81.17)

		Habitant de la commune	Habitant extérieur de la commune	Location	Caution
Week-End	Vendredi soir au lundi matin	165€	260€	À la mairie	200€
À la journée	En semaine	60€	90€	À la mairie	

Tarif du gaz 1,60€ / m³



Mairie, rue du Pâtis / 21150 MENETREUX LE PITOIS

Tél : 03.80.96.01.60 Courriel : menetreuxlepitois@wanadoo.fr

Pour contacter Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI tél : 06.87.60.99.70

La mairie est ouverte : le mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30. Notre site internet :

<http://www.menetreux-le-pitois.com>



BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2024